ANNEXE N°1

SELECTION DES BOUQUETS

Un bouquet représente 20% de la participation fixe, soit le prix par bouquet selon la typologie suivante, sachant que ce prix est susceptible d'évoluer en fonction de l'offre de marchés par bouquet conformément à l'article 5.2 de la convention d'adhésion :

TYPOLOGIE	TARIFS REVISES 2021 selon l'article 5.1 de la convention
T1	0,033 €/hab. (plancher 62 €, plafond 1 197 €)
T2	0,21 €/logement (plancher 62 €, plafond 1 190 €)
T3	1 445 €
T4	41 €
T5	413 €
T6	1 197 €
T7	413 €
T8	1 197 €

Liste des bouquets :

NUMERO DU BOUQUET	NOM DU BOUQUET	ADHESION AU BOUQUET (cocher la case)
1*	PERFORMANCE ENERGETIQUE	☐
2	MOBILITE PROPRE	☐
3	TELEPHONIE FIXE ET MOBILE	☐
4	RESEAUX INTERNET ET INFRASTRUCTURES	☐
5	SOLUTIONS INTELLIGENTES DE SECURITE ET DE SURETE	☐
6	SERVICES NUMERIQUES AUX CITOYENS	☐
7	VALORISATION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	☐
8	PRESTATIONS TECHNIQUES POUR LE PATRIMOINE DE LA VILLE	☐

***l'Adhérent qui n'adhère qu'à ce bouquet et à aucun autre ne paie ni la participation annuelle fixe, ni la participation annuelle additionnelle.**

Date : **Pour l'Adhérent**